



TARIFS DES HONORAIRES TTC

(au 01 janvier 2022)

TRANSACTION

Honoraires de négociation à la charge de l'acquéreur, en pourcentage des prix de vente affichés

Vente d'immeubles (terrains, maisons, appartements, ...)

Mandat sans délégation (simple ou confiance) – Mandat de recherche	De 0 € à 170 000 € + au-delà 170 000 €	6 % 4 %
Mandat exclusif avec délégation		6 %
Mandat de vente viager		7 %

Vente de fonds de commerces et murs commerciaux

Mandat simple ou confiance Mandat de recherche		8,4 %
Mandat exclusif avec délégation		10,8 %

Vente de terrains non constructibles

Mandat non exclusif		14 %
---------------------	--	------

Barème calculé suivant la TVA en vigueur au taux de 20 %

Société MORBIHAN IMMOBILIER, EURL au capital de 1 000 € - Siège social : 1 rue Jean Rohu 56340 PLOUHARNEL - RCS LORIENT 828 582 213
Carte professionnelle PIERRE-ARNAUD VICENTE n° CPI 5602 2017 000 018 172 délivrée par CCI DU MORBIHAN
Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.